

| VILLE DE MORLAIX Département du Finistère | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU JEUDI 11 MAI 2017 |
|---|--|
| <i>Date de convocation</i> 4 mai 2017 | <u>Présidente</u> : Agnès LE BRUN |
| <i>Question</i> n° DMO 17.03.02 | <u>Etaient présents</u> : Agnès LE BRUN ; Bernard GUILCHER ; Marie SIMON-GALLOUEDEC ; Alain TIGREAT ; Annie PIRIOU ; Georges AUREGAN ; Charlotte JULIE ; Jean-Charles POULIQUEN ; Yvon PREMEL ; Chantal MINGAM ; Bernard FOULER ; Christiane LEON ; Yvon SALEUN ; Janick BUDET ; Françoise YVON-VANDREDEN ; Alain HAMONO ; Serge MOULLEC ; Yann LE GALLIC ; Estelle NICOLAS ; Alain DANIELLOU ; Muriel GUILLOU ; Sonia CHAMPROUX ; Tumaini MULAKI ; Olivier THOMAS ; Elisabeth BINAISSE ; Jean-Paul VERMOT ; Ismaël DUPONT ; Sarah NOLL ; Hervé GOUEDARD ; Jean-Philippe BAPCERES. |
| <i>Rapporteur :</i> Agnès LE BRUN | <u>Ont donné procuration</u> : Marlène TILLY à Bernard GUILCHER ; Jean-Pierre CLOAREC à Jean-Philippe BAPCERES ; Valérie SCATTOLIN à Ismaël DUPONT. |
| <i>Nombre de conseillers en exercice</i> : 33 | <u>Secrétaire de séance</u> : Olivier THOMAS. |
| <i>Nombre de conseillers présents</i> : 30 | |
| <i>Nombre de conseillers votants</i> : 33 | |

> MOTION DE SOUTIEN AU CENTRE HOSPITALIER DU PAYS DE MORLAIX

En mars 2015, le Gouvernement de Manuel Valls a mis en place, dans le cadre du redressement des finances publiques, un plan triennal d'économies de 3 milliards d'euros pour les hôpitaux.

L'objectif de ce plan était de supprimer un lit sur dix en chirurgie et en médecine, ce qui représente près de 16.000 lits au total sur le territoire national, mais aussi de réduire la masse salariale dans les hôpitaux.

Le jeudi 27 avril dernier, les personnels soignants du Centre Hospitalier des Pays de Morlaix (CHPM) ont exprimé leurs inquiétudes sur les difficultés de l'établissement provoquées par ces mesures, qui ont inévitablement eu des impacts sur les conditions de travail des agents hospitaliers et sur l'offre de soins.

Le CHPM est un acteur majeur de la santé sur notre territoire et, qui plus est, un facteur d'attractivité.

C'est un établissement performant, qui dispose de services de qualité comme la maternité, ou encore le service d'oncologie et d'hématologie qui vient d'être inauguré.

Les membres du conseil municipal de Morlaix réaffirment leur attachement au CHPM et assurent aux personnels de l'établissement leur entier soutien.

Envoyé en préfecture le 19/05/2017
Reçu en préfecture le 19/05/2017
Affiché le **22 MAI 2017**
ID : 029-212901516-20170511-DMO170302-DE

Nous demandons à l'Agence Régionale de Santé de veiller à ce que le CHPM ait les moyens nécessaires pour assurer ses missions dans de bonnes conditions.

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, soutiennent cette motion.



Le Maire,

Agnès LE BRUN